

Département de la Savoie

Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE

MAIRIE DE CEVINS

04.79.38.20.28

Fax 04.79.38.26.59



AVIS



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 15 Février 2013 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14

Présents : 13

Votants : 14

Absents :

Aucun.

Excusés :

Denis FORNEROT (pouvoir de vote à Nadège PAILLARDIN).

Secrétaire de séance :

Madame Nadine POINTET

Compte rendu rédigé par Karim AMELLAL et approuvé par Bernard PIVIER et Nadine POINTET.

En début de séance, le Conseil Municipal approuve à 7 votes pour et 7 votes contre (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, F. KALIAKOUDAS, N. PAILLARDIN, S. PIVIER), les délibérations et le compte-rendu de la séance précédente, et désigne à l'unanimité **Nadine POINTET** en tant que secrétaire de séance.

BUDGET GENERAL : ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 :

Le Conseil Municipal autorise à 7 votes pour et 7 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, F. KALIAKOUDAS, N. PAILLARDIN, S. PIVIER) le Maire à mandater les dépenses en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2013, dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget 2012, soit 95 488 euros, au chapitre 21.

.../...

BUDGET EAU : ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 :

Le Conseil Municipal autorise à 7 votes pour et 7 votes d'abstention (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, F. KALIAKOUDAS, N. PAILLARDIN, S. PIVIER) le Maire à mandater les dépenses en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2013, dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget 2012, soit 15 825 Euros, au chapitre 21.

TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES : LOT N° 5 – PLOMBERIE – SANITAIRE – VMC

Le Conseil Municipal approuve les travaux à réaliser dans la salle des fêtes (modification du chauffage et séparation du hall avec la salle principale, et remplacement du chauffe-eau) pour un montant total de 8 582.25 Euros TTC.

REGULARISATION VERSEMENT DE LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE A UN AGENT :

Le Conseil Municipal décide à 8 votes pour et 6 votes d'abstention (M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, F. KALIAKOUDAS, T. LEBRUN, N. PAILLARDIN, J.-P. PIVIER) de verser à un agent communal le rappel de la Nouvelle Bonification Indiciaire, sur les 4 années antérieures à son application au 1^{er} Décembre 2011 (soit du 1^{er} Janvier 2008 au 30 Novembre 2011). Pour information, ce rappel s'élève à 2 160.64 Euros (calcul effectué par le Centre de Gestion).

CONVENTION DE STAGE COMMUNE / LYCEE DU GRAND ARC :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention et autorise le Maire à signer la convention à passer avec le lycée du Grand Arc pour un stage du 25 septembre au 18 octobre 2013 à la cantine et la garderie, d'une lycéenne préparant un baccalauréat professionnel « Accompagnement Soins et Services à la Personne ».

CONVENTION DE STAGE COMMUNE / CENTRE EUROPEEN DE FORMATION :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention et autorise le Maire à signer la convention à passer avec le Centre Européen de Formation pour un stage du 11 mars au 19 avril 2013 à l'école de Cevins, d'une étudiante préparant le CAP Petite Enfance.

CANTINE SCOLAIRE : REMPLACEMENT DE L'AGENT TITULAIRE PENDANT SES CONGES ET ABSENCES :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement d'un agent à titre temporaire du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, pour le remplacement de l'agent titulaire lors de ses congés et absences, fixe les critères de rémunération (1^{er} échelon du grade d'Adjoint d'Animation avec indemnités de congés payés et supplément familial), et autorise le Maire à signer l'arrêté de recrutement pour l'année 2013.

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE : REMPLACEMENT DE L'AGENT CONTRACTUEL PENDANT SES CONGES ET ABSENCES :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement d'un agent à titre temporaire du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013, pour le remplacement de l'agent contractuel conformément à la convention passée entre les Communes de Cevins et Tours en Savoie, et autorise le Maire à signer l'arrêté correspondant.

.../...

CCAS D'ALBERTVILLE : CONVENTION D'AIDE A DOMICILE :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention passée avec le CCAS d'Albertville pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Janvier 2013, ainsi que la revalorisation à compter du 1^{er} Janvier 2013, de la contribution de la Commune qui s'élève à 2.40 € de l'heure, à laquelle s'ajoutent les frais de déplacement des aides à domicile ; et autorise le Maire à signer la convention.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter le changement des rythmes scolaires à la rentrée 2014, conformément à la majorité des communes du territoire de la Co.RAL.

ATTRIBUTION SUBVENTION 2013 CLUB DES AINES DU NANT BAYET :

Le Conseil Municipal décide à 13 votes pour et 1 vote d'abstention (A. LOMBARDO) d'attribuer une subvention de 150 Euros au Club des Aînés du Nant Bayet.

CONVENTION ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ÉTAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (ATESAT) :

Le Conseil Municipal approuve à 10 votes pour et 4 votes d'abstention (A. COMBAZ, M.-C. DORIDANT, F. KALIAKOUDAS, N. POINTET) les termes de la convention ATESAT et autorise le Maire à signer la convention.

CONVENTION COMMUNE / SAVOIE BIBLIO POUR LA BIBLIOTHEQUE :

Le Conseil Municipal approuve à 8 votes pour et 6 votes contre (A. COMBAZ, S. DELTOUR, M.-C. DORIDANT, D. FORNEROT, F. KALIAKOUDAS, N. PAILLARDIN) les termes de la convention à renouveler entre la Commune et Savoie Biblio, et autorise le Maire à signer la convention.

PARTICIPATION DE 3 000 EUROS AU TRANSPORT DE L'ECOLE POUR LA CLASSE DE MER EN BRETAGNE :

Le Conseil Municipal décide, à 12 votes pour et 2 votes d'abstention (A. LOMBARDO, J. MARQUES) de participer à hauteur de 3 000 Euros au transport de l'école pour la classe de mer en Bretagne, en réglant la facture de l'Association Savoyarde des Classes de Découvertes (ASCD).

APPROBATION DE LA MAQUETTE DU BULLETIN MUNICIPAL 2013 :

Thierry LEBRUN, conseiller municipal en charge de la maquette du Bulletin Municipal 2013, quitte la salle afin de ne pas participer au vote.

Le Conseil Municipal approuve à 11 votes pour et 2 votes d'abstention (A. COMBAZ, M.-C. DORIDANT) le contenu et la forme de la maquette du Bulletin Municipal 2013.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FDEC 2013 POUR LE PARKING DE LUY DE FOUR :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au Conseil Général au titre du FDEC 2013 pour la réalisation du parking de Luy de Four.

.../...

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe le Conseil Municipal des permis de construire déposés depuis la dernière réunion.

Le Maire informe le Conseil Municipal des produits perçus par la commune en 2012 au titre de la fiscalité directe locale :

Taxe Habitation (part commune) : 43 198 €uros,
Taxe sur le Foncier Bâti (part commune) : 66 167 €uros,
Taxe sur le Foncier Non Bâti (part commune) : 10 723 €uros.

Bernard PIVIER s'interroge sur la compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune avec le projet de la microcentrale hydroélectrique sur la Gruvaz.

Le Maire répond qu'une rencontre est programmée le lundi 18 février 2013 avec MM. Robert VIDAL (DDT) et Fabien BONNAFOUS (SCOT ARLYSERE) sur le thème de la compatibilité de notre PLU avec la loi SRU et le SCOT Arlysère, et où cette question pourra être soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

CEVINS le 18 Février 2013.

Le Maire,

Karim AMELLAL